

Passeports et Cartes d'identité

Prendre rendez-vous

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la Carte Nationale d'Identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Cette prolongation ne concerne pas les personnes ayant obtenu leur titre avant le 2 janvier 2004 et les personnes mineures (ou majeures ayant obtenu leur titre avant la majorité).

Si votre carte d'identité a été délivrée après le 2 janvier 2004, vous devez rajouter 5 ans de validité, la date inscrite sur le titre ne sera pas modifiée (**Attention : certains pays n'acceptent pas les cartes d'identité en apparence périmée – voir la liste sur [France Diplomatie](#)**)

La validité du passeport est de 10 ans pour les personnes majeures et de 5 ans pour les personnes mineures.

Pour en savoir plus : www.demarches.interieur.gouv.fr/

La Carte Nationale d'Identité est gratuite (sauf en cas de perte ou de vol : 25€ en timbre fiscal).

Le passeport coûte 86€ en timbres fiscaux pour un adulte, 42€ pour un mineur entre 15 et 18 ans et 17€ pour les moins de 15 ans.

La remise de titre s'effectue sans rendez-vous :

Lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mardi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Mercredi de 13h30 à 17h00

AUCUNE remise ne sera effectuée en dehors de ces jours et horaires.

Vous devez vous munir du récépissé de demande de titre et dans le cas d'un renouvellement, restituer l'ancien titre.